

SMIC : hausse de 3 centimes par heure au 1er Janvier 2013

Le SMIC que 2 millions 600 000 salariés touchaient à fin 2011 serait revalorisé de très peu, environ 3 centimes par heure, au 1er Janvier 2013.

SMIC 2012



e **Salaire minimum interprofessionnel de croissance**¹, plus connu sous l'acronyme **SMIC**, anciennement Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), est, en France, le salaire minimum horaire en dessous duquel aucun salarié ne peut être payé. Il est réévalué au minimum tous les ans le 1^{er} janvier.

À la différence du SMIG basé sur l'inflation, le SMIC est revalorisé au minimum à hauteur de la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire de

base ouvrier (SHBO). Il peut bénéficier de hausses supplémentaires (vulgairement appelés "coups de pouce") de la part du gouvernement.

Depuis le [1^{er} juillet 2012](#), la valeur du SMIC brut est de 9,40 € par heure soit 1 425,67 € brut et 1 118,36 € net mensuels pour la durée légale de 35 heures hebdomadaires².

Au [1^{er} juillet 2008](#), 3,37 millions d'individus percevaient le SMIC en France, soit 14,5 % des salariés. Au [1^{er} juillet 2006](#), ils représentaient 9,0 % des [emplois](#) et 8,1 % de la population active. .

source : wikipedia